

SCI 12 RUE MAITRE JACQUES
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 300 EUROS
SIERGE SOCIAL : 3 RUE DE L'ARRIVEE
75015 PARIS
830 139 184 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente-et-un décembre,

Monsieur Thierry CAZETTES de SAINT LEGER, agissant en qualité de représentant légal de la société SCI SAINT JACQUES, associée unique de la société SCI 12 RUE MAITRE JACQUES, a pris les décisions ci-après détaillées.

L'associée unique est en possession des documents suivants :

- la copie de la lettre de démission de Monsieur Thierry CAZETTES DE SAINT LEGER.
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par associée unique :

- Démission de Monsieur Thierry CAZETTES de SAINT LEGER de ses fonctions de Gérant,
- Désignation du nouveau Gérant,
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE RESOLUTION

L'associée unique, connaissance prise de la décision de démissionner de Monsieur Thierry CAZETTES de SAINT LEGER de ses fonctions de Gérant, confirmée par lettre remise en mains propres ce jour précisant que ses fonctions prennent fin le 31 décembre 2025 à 20h, en prend acte.

L'associée unique décide en conséquence de désigner aux fonctions de Gérant à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée indéterminée, Monsieur Stanislas de LA ROCHEFOUCAULD demeurant 14 rue Duban – 75016 PARIS.

Monsieur Stanislas de LA ROCHEFOUCAULD, présent lors de l'assemblée, déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées.

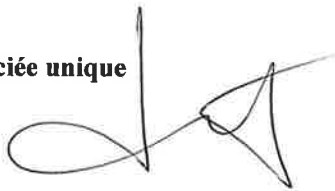
DEUXIÈME RESOLUTION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, et plus particulièrement au cabinet COTEG AVOCATS à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

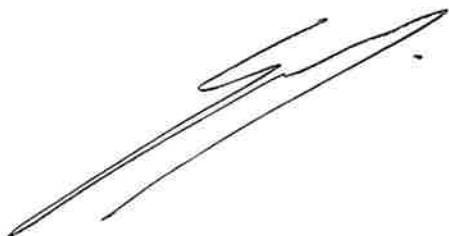
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et par Monsieur Stanislas de LA ROCHEFOUCAULD.

L'associée unique



Monsieur Stanislas de LA ROCHEFOUCAULD ¹



¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation des fonctions de Gérant* ».